



Évaluation Technique Européenne

**ETA-20/0216-version 1
of 09/07/2020**

PARTIE GÉNÉRALE

**Organisme d'Évaluation Technique délivrant
l'Évaluation Technique Européenne :**

Centre Scientifique et Technique du Bâtiment
(CSTB)

**Dénomination commerciale du produit de
construction :**

PARA-THERM 2C-E PSE

**Famille de produits à laquelle le produit de
construction appartient :**

Code du domaine de produits : 04
Système d'isolation thermique extérieure par
enduit sur isolant (ETICS)

Fabricant :

CROMOLOGY SERVICES, Marque PLASDOX
71, boulevard du Général Leclerc
FR – 92593 CLICHY CEDEX

Usine(s) de fabrication :

Cromology Research & Industry
17, boulevard du Général Leclerc
FR – 92583 Clichy

**Cette Évaluation Technique Européenne
contient :**

21 page incluant 3 Annexes faisant partie
intégrante de cette évaluation

L'Annexe 4 contient des informations
confidentielles et n'est pas incluse dans
l'Évaluation Technique Européenne lorsque
cette évaluation est publiquement disponible

**Cette Évaluation Technique Européenne est
délivrée conformément au Règlement (UE)
n° 305/2011, sur la base du :**

Guide d'Agrément Technique Européen n° 004
(ETAG 004), édition 2013, utilisé en tant que
Document d'Évaluation Européen (DÉE)

Les traductions de cette Évaluation Technique Européenne dans d'autres langues doivent correspondre entièrement au document d'origine délivré et doivent être identifiées comme telles.

Cette Évaluation Technique Européenne doit être communiquée dans son intégralité, y compris par voie électronique (sauf l'Annexe confidentielle référencée ci-dessus). Cependant, elle peut être reproduite partiellement, avec l'accord écrit du CSTB. Toute reproduction partielle doit être identifiée en tant que telle.

PARTIE SPÉCIFIQUE

1. Description technique du produit

Le système d'isolation thermique extérieure par enduit sur isolant « **PARA-THERM 2C-E PSE** », objet de la présente Évaluation Technique Européenne (désignée ci-après par ÉTE) et appelé ETICS dans la suite du texte, est un kit conçu et mis en œuvre conformément aux prescriptions du Fabricant, déposées au CSTB. L'ETICS comprend les composants listés dans le tableau suivant, qui sont fabriqués en usine par le Fabricant ou par un fournisseur. L'ETICS est mis en œuvre sur site avec ces composants.

L'ETICS comprend également des accessoires qui sont définis au paragraphe 3.2.2.5 de l'ETAG 004¹. Ils doivent être utilisés conformément aux prescriptions du Fabricant.

L'ETICS est décrit suivant son mode de fixation, comme défini au paragraphe 2.2 de l'ETAG 004.

Mode de fixation	Composant	Quantité (kg/m²)	Épaisseur (mm)
ETICS collé (uniquement collé ou collé avec chevilles supplémentaires)	Produit isolant		
	Panneaux en polystyrène expansé (PSE), cf. Annexe 1 (1/4) à Annexe 1 (4/4)		
	- Panneaux "standards" en polystyrène expansé		20 à 300
	- Panneaux "spéciaux" en polystyrène expansé (PSE) avec rainure sur la face destinée à être revêtue par la couche de base : "Panneaux à bossage"		60 à 300
	Colles		
	PARA-THERM POUDRE CSE : poudre à base de ciment blanc, à mélanger avec environ 17 % en poids d'eau	2,6 à 3,5 [poudre]	—
	PARA-THERM POUDRE 3C+ : poudre à base de ciment gris à mélanger avec environ 21 à 22 % en poids d'eau	2,6 à 3,5 [poudre]	—
ETICS fixé mécaniquement par chevilles et produit de calage	PARA-THERM GT TRADI : poudre à base de ciment gris à mélanger avec environ 21 % en poids d'eau	2,6 à 3,5 [poudre]	—
	Chevilles supplémentaires pour isolant		
	Chevilles plastiques, cf. Annexe 2	—	—
	Produit isolant		
	Panneaux en polystyrène expansé (PSE), cf. Annexe 1 (1/4) à Annexe 1 (4/4)		
	- Panneaux "standards" en polystyrène expansé (PSE)		60 à 300
	- Panneaux "spéciaux" en polystyrène expansé (PSE) avec rainure sur la face destinée à être revêtue par la couche de base : "Panneaux à bossage"		60 à 300

¹ L'ETAG 004 est disponible sur le site internet de l'EOTA : www.eota.eu.

Mode de fixation	Composant	Quantité (kg/m²)	Épaisseur (mm)
ETICS fixé mécaniquement par chevilles et produit de calage	Produits de calage		
	PARA-THERM POUDRE CSE : poudre à base de ciment blanc à mélanger avec environ 17 % en poids d'eau	2,6 à 3,5 [poudre]	—
	PARA-THERM POUDRE 3C + : poudre à base de ciment gris à mélanger avec environ 21 à 22 % en poids d'eau	2,6 à 3,5 [poudre]	—
	PARA-THERM GT TRADI : poudre à base de ciment gris à mélanger avec environ 21 % en poids d'eau	2,6 à 3,5 [poudre]	—
	Chevilles pour isolant		
	Chevilles plastiques, cf. Annexe 2	—	—
Tout mode de fixation	Enduit de base		
	PARA-THERM GT TRADI : poudre à mélanger avec environ 22 à 23 % en poids d'eau, à base de ciment gris, de copolymère vinylique micronisé, de charges carbonates et siliceuses et d'adjuvants spécifiques	Environ 4,5 [poudre]	Moyenne : 3,5 [sèche] Minimale : 3,0 [sèche]
	Armatures		
	Treillis en fibres de verre (armatures normales, spéciales : « treillis à bossage » et renforcées), cf. Annexe 3 (1/2) et (2/2)		
	Produits d'impression		
	PARA-THERM RÉGUL : liquide pigmenté prêt à l'emploi à base de liant acrylique, à appliquer optionnellement avant les revêtements de finition : PARA-THERM CF RIBBÉ G , PARA-THERM CF RIBBÉ M , PARA-THERM CF TALOCHÉ M , PARA-THERM CF TALOCHÉ G , PARA-THERM CF SILOXANE TALOCHÉ et RIV-O-LAND	0,15 à 0,20	—
	SILIPRIMER : liquide incolore à base de liant silicate à mélanger avec 100 % en poids de SILISSETTEF L , à appliquer obligatoirement avant les revêtements de finition silicate	0,10 à 0,15 [préparé]	—
	Revêtements de finition		
	Pâtes prêtes à l'emploi – liant acrylique : - PARA-THERM CF TALOCHÉ M (granulométrie 1,0 mm) - PARA-THERM CF RIBBÉ M (granulométrie 1,6 mm) - PARA-THERM CF TALOCHÉ G (granulométrie 1,6 mm) - PARA-THERM CF RIBBÉ G (granulométrie 2,5 mm)	1,7 à 2,2 1,8 à 2,3 1,9 à 2,6 2,5 à 3,1	Régulée par la granulométrie
	Pour les applications entre 1 et 15°C, ces pâtes peuvent être mélangées avec 4 à 8 % en poids de Accélérateur de séchage Cromology Services (poudre composée d'un liant hydraulique et d'un filler minéral) pour accélérer leur séchage.		

Mode de fixation	Composant	Quantité (kg/m²)	Épaisseur (mm)
Tout mode de fixation	Pâte prête à l'emploi – liant acrylique additivé siloxane : PARA-THERM CF SILOXANE TALOCHÉ (granulométrie 1,0 mm)	1,8 à 2,3	Régulée par la granulométrie
	Pour les applications entre 1 et 15°C, ces pâtes peuvent être mélangées avec 4 à 8 % en poids de Accélérateur de séchage Cromology Services (poudre composée d'un liant hydraulique et d'un filler minéral) pour accélérer leur séchage.		
	Pâte prête à l'emploi – liant silicate : SILISETTEF OT FIN (granulométrie 1,0 mm)	1,5 à 2,0	Régulée par la granulométrie
	Pâte prête à l'emploi – liant acrylique avec granulats de marbre coloré : RIV-O-LAND (granulométrie 1,8 mm)	3,5 à 4,1	Régulée par la granulométrie
	Poudre à base de ciment en association avec une peinture décorative : PARA-THERM GT TRADI avec SILISETTEF L - PARA-THERM GT TRADI : produit identique à l'enduit de base - SILISETTEF L : liquide pigmenté à base de silicate, à mélanger avec environ 10 à 20 % en poids de SILIPRIMER . Cette peinture peut aussi être utilisée pour couvrir la rainure des panneaux "spéciaux" en polystyrène expansé (PSE)	Environ 2,0 [poudre] Environ 0,4 [préparé]	—
Accessoires	Descriptions conformes au § 3.2.2.5 de l'ETAG n°004. Sous la responsabilité du titulaire de l'ÉTE.		

L'ETICS est conçu pour donner une isolation thermique satisfaisante aux murs sur lesquels il est appliqué. La résistance thermique minimale de l'ETICS doit être supérieure à 1,0 m².K/W.

Les composants sont protégés de l'humidité durant le transport et le stockage au moyen d'emballages appropriés, à moins que d'autres mesures ne soient prévues à cet effet par le Fabricant.

2. Spécification de l'emploi prévu conformément au Document d'Évaluation Européen applicable (ci-après désigné par DÉE)

Cet ETICS est destiné à l'isolation thermique des murs extérieurs de bâtiments en maçonnerie d'éléments (briques, blocs, pierres, etc.) ou en béton (béton banché ou panneaux préfabriqués).

L'ETICS peut être mis en œuvre sur des murs verticaux neufs ou existants (rénovation). Il peut également être mis en œuvre sur des surfaces horizontales ou inclinées qui ne sont pas exposées aux précipitations.

L'ETICS est constitué d'éléments de construction non porteurs. Il ne contribue pas directement à la stabilité du mur sur lequel il est appliqué, mais il peut contribuer à sa durabilité en améliorant la protection contre les effets des intempéries.

L'ETICS n'est pas conçu pour assurer l'étanchéité à l'air des murs.

Les dispositions prises dans la présente ÉTE sont basées sur une durée de vie présumée d'au moins 25 ans, à condition que l'ouvrage de construction fasse l'objet d'une conception, d'une mise en œuvre, d'une maintenance et d'une réparation appropriées. Les indications relatives à la durée de vie ne peuvent pas être interprétées comme une garantie donnée par le Fabricant ou par l'Organisme d'Évaluation Technique, mais doivent seulement être considérées comme un moyen pour choisir les produits appropriés pour la durée de vie économiquement raisonnable attendue des ouvrages.

La conception, la mise en œuvre, la maintenance et la réparation de l'ouvrage de construction doivent tenir compte des principes donnés au chapitre 7 de l'ETAG 004 et doivent être réalisées conformément aux instructions nationales.

3. Performances du produit et références aux méthodes utilisées pour leur évaluation

Les performances de l'ETICS, en relation avec les exigences fondamentales relatives aux ouvrages de construction (désignées ci-après par EFAO), ont été déterminées conformément aux chapitres 4, 5 et 6 de l'ETAG 004.

Ces performances, données dans les paragraphes qui suivent, sont valides tant que les composants sont ceux décrits au § 1 et dans les Annexes 1 à 3 de cette ÉTE.

3.1 Résistance mécanique et stabilité (EFAO 1)

Sans objet.

3.2 Sécurité en cas d'incendie (EFAO 2)

Réaction au feu :

Configuration	Taux de matière organique déclaré ⁽¹⁾	Taux d'agent ignifugeant déclaré ⁽¹⁾	Classe selon EN 13501-1
- Colles / produits de calage : - PARA-THERM POUDRE CSE - PARA-THERM GT TRADI - PARA-THERM POUDRE 3C+ - Produit isolant : Panneaux PSE, classe de réaction au feu E, épaisseur ≤ 300 mm, densité ≤ 22 kg/m³ - Enduit de base : PARA-THERM GT TRADI - Produit d'impression : PARA-THER RÉGUL - Armatures : - SSA-1363 F+ - R 131 A 101 C+ - R 131 A 102 C+ - 03-1 C+ - Revêtement de finition : RIV-O-LAND	Enduit de base : 3,2 % Produit d'impression : 11,8 % Revêtements de finition : 8,2 %	Enduit de base : 0,0 % Produit d'impression : 0,0 % Revêtements de finition : 0,0 %	C-s2, d0
- Colles / produits de calage : - PARA-THERM POUDRE CSE - PARA-THERM GT TRADI - PARA-THERM POUDRE 3C+ - Produit isolant : Panneaux PSE, classe de réaction au feu E, épaisseur ≤ 300 mm, densité ≤ 20 kg/m³ - Enduit de base : PARA-THERM GT TRADI - Produits d'impression : - PARA-THER REGUL - SILIPRIMER - Armatures : - SSA-1363 F+ - R 131 A 101 C+ - R 131 A 102 C+ - 03-1 C+ - Revêtements de finition : - PARA-THER CF RIBBÉ G / RIBBÉ M / TALOCHÉ M / TALOCHÉ G⁽²⁾ - PARA-THERM CF SILOXANE TALOCHÉ⁽²⁾ - SILISSETTE OT FIN - PARA-THERM GT TRADI - + SILIPRIMER + SILISSETTE L	Enduit de base : 3,2 % Produit d'impression : 11,8 à 46,9 % Revêtements de finition : 5,8 à 10,1 % Sauf pour PARA-THERM GT TRADI (3,2 %) avec SILISSETTE L (11,3 %)	Enduit de base : 0,0 % Produit d'impression : 0,0 % Revêtements de finition : 0,0 à 18,3 %	B-s2, d0

⁽¹⁾ Pourcentage déclaré par le Fabricant, relatif à la masse sèche du composant non préparé.

⁽²⁾ Avec ou sans Accélérateur de séchage Cromology Services.

Note : un scénario européen de référence pour le feu n'a pas été défini pour les façades. Dans certains États Membres, il se peut que la classification de l'ETICS suivant la norme EN 13501-1 ne soit pas suffisante pour l'utilisation en façades. Une évaluation complémentaire de l'ETICS conformément aux dispositions nationales (par exemple sur la base d'un essai grande échelle) peut être nécessaire pour respecter la réglementation des États Membres, à moins que le système de classification européenne existant ait été achevé.

3.3 Hygiène, santé et environnement (EFAO 3)

3.3.1 Absorption d'eau – essai de capillarité

3.3.1.1 Absorption d'eau de la couche de base armée

- Après 1 heure : absorption d'eau < 1 kg/m²
- Après 24 heures : absorption d'eau < 0,5 kg/m²

3.3.1.2 Absorption d'eau du système d'enduit

Système d'enduit : Couche de base armée + revêtement de finition indiqué ci-dessous	Absorption d'eau après 24 heures	
	< 0.5 kg/m ²	≥ 0.5 kg/m ²
Avec ou sans PARA-THERM RÉGUL : - PARA-THERM CF TALOCHÉ M ⁽¹⁾ - PARA-THERM CF RIBBÉ M ⁽¹⁾ - PARA-THERM CF TALOCHÉ G ⁽¹⁾ - PARA-THERM CF RIBBÉ G ⁽¹⁾	X	
Avec ou sans PARA-THERM RÉGUL : PARA-THERM CF SILOXANE TALOCHÉ ⁽¹⁾	X	
Avec SILIPRIMER : SILISSETTEF OT FIN	X	
Avec ou sans PARA-THERM RÉGUL : RIV-O-LAND	X	
PARA-THERM GT TRADI avec SILIPRIMER + SILISSETTEF L		X

⁽¹⁾ Avec ou sans Accélérateur de séchage Cromology Services.

3.3.2 Étanchéité à l'eau

3.3.2.1 Comportement hygrothermique

Des cycles chaleur-pluie et chaleur-froid ont été réalisés sur une maquette. L'ETICS est évalué comme résistant aux cycles hygrothermiques.

3.3.2.2 Comportement au gel-dégel

Système d'enduit avec le revêtement de finition PARA-THERM GT TRADI avec SILIPRIMER et SILISETTEF L : les cycles de gel/dégel n'ont pas été réalisés.

Système d'enduit avec les autres revêtements de finition : les absorptions d'eau de la couche de base armée et des systèmes d'enduit sont inférieures à 0,5 kg/m² après 24 heures. L'ETICS est ainsi évalué comme résistant au gel-dégel.

3.3.3 Résistance aux chocs

Système d'enduit : Couche de base armée + revêtement de finition indiqué ci-dessous	Catégorie d'utilisation		
	simple armature normale	double armature normale	Armature renforcée + armature normale
Avec ou sans PARA-THERM RÉGUL : - PARA-THERM CF TALOCHÉ M ⁽¹⁾ - PARA-THERM CF RIBBÉ M ⁽¹⁾ - PARA-THERM CF TALOCHÉ G ⁽¹⁾ - PARA-THERM CF RIBBÉ G ⁽¹⁾	Catégorie III		Catégorie I
Avec ou sans PARA-THERM RÉGUL : PARA-THERM CF SILOXANE TALOCHÉ ⁽¹⁾	Catégorie III	Catégorie II	
Avec SILIPRIMER : SILISETTEF OT FIN	Catégorie III		Catégorie I
Avec ou sans PARA-THERM RÉGUL : RIV-O-LAND	Catégorie III	Catégorie II	Catégorie I
PARA-THERM GT TRADI avec SILIPRIMER + SILISETTEF L	Catégorie III		

⁽¹⁾ Avec ou sans Accélérateur de séchage Cromology Services.

3.3.4 Perméabilité à la vapeur d'eau – résistance à la diffusion de vapeur d'eau

Système d'enduit : Couche de base armée + revêtement de finition indiqué ci-dessous	Épaisseur d'air équivalente s_d (m)
Avec ou sans PARA-THERM RÉGUL : - PARA-THERM CF TALOCHÉ M ⁽¹⁾ - PARA-THERM CF RIBBÉ M ⁽¹⁾ - PARA-THERM CF TALOCHÉ G ⁽¹⁾ - PARA-THERM CF RIBBÉ G ⁽¹⁾	$\leq 1,0$ (Résultat obtenu avec : PARA-THERM CF RIBBÉ G : 0,7 PARA-THERM RÉGUL + PARA-THERM CF RIBBÉ G : 0,8)
Avec ou sans PARA-THERM RÉGUL : PARA-THERM CF SILOXANE TALOCHÉ ⁽¹⁾	$\leq 1,0$ (Résultat obtenu avec : PARA-THERM CF SILOXANE TALOCHÉ : 0,4 PARA-THERM RÉGUL + PARA-THERM CF SILOXANE TALOCHÉ : 0,5)
Avec SILIPRIMER : SILISSETTEF OT FIN	$\leq 1,0$ (Résultat obtenu : 0,2)
Avec ou sans PARA-THERM RÉGUL : RIV-O-LAND	$\leq 1,0$ (Résultat obtenu : 0,5)
PARA-THERM GT TRADI avec SILIPRIMER + SILISSETTEF L	$\leq 1,0$ (Résultat obtenu : 0,1)

⁽¹⁾ Avec ou sans Accélérateur de séchage Cromology Services.

3.3.5 Émission de substances dangereuses

L'ETICS appartient à la Catégorie S/W2, selon le Technical Report EOTA n° 034.

Une déclaration écrite a été soumise par le Fabricant.

En plus des clauses spécifiques relatives aux substances dangereuses incluses dans cette ÉTE, il est possible que d'autres exigences s'appliquent à l'ETICS par rapport à son domaine d'application (par exemple, transposition de la législation Européenne et lois nationales, réglementation et dispositions administratives). Afin de respecter les dispositions du Règlement (UE) n° 305/2011, ces exigences doivent aussi être satisfaites lorsque et où elles s'appliquent.

3.4 Sécurité d'utilisation et accessibilité (EFAO 4)

3.4.1 Adhérence

3.4.1.1 Adhérence de la couche de base armée sur l'isolant

- État initial : adhérence $\geq 0,08$ MPa
- Après cycles hygrothermiques : adhérence $\geq 0,08$ MPa
- Après cycles gel-dégel : essai non requis (cf. § 3.3.2.2 de cette ÉTE)

3.4.1.2 Adhérence de la colle sur le support et sur l'isolant

PARA-THERM POUDRE CSE, PARA-THERM POUDRE 3C+ et PARA-THERM GT TRADI :

	Adhérence (MPa) après :		
	État initial	48 h immersion eau + 2 h à 23°C-50% HR	48 h immersion eau + 7 jours à 23°C-50% HR
Béton	$\geq 0,25$	$\geq 0,08$	$\geq 0,25$
Isolant	$\geq 0,08$	$\geq 0,03$	$\geq 0,08$

L'ETICS peut ainsi être mis en place sur le support par application de colle sur les surfaces minimales suivantes :

	Résistance en traction perpendiculaire aux faces du PSE		
	≥ 100 kPa	≥ 120 kPa	≥ 150 kPa
PARA-THERM POUDRE CSE PARA-THERM POUDRE 3C+ PARA-THERM GT TRADI	30 %	25 %	20 %

3.4.2 Résistance au déplacement

Essai non requis car l'ETICS remplit le critère suivant :

$$E.d < 50.000 \text{ N/mm}$$

E module d'élasticité de la couche de base sans armature (MPa)

d épaisseur moyenne à l'état sec de la couche de base (mm)

3.4.3 Résistance au vent

3.4.3.1 Résistance au vent de l'ETICS fixé mécaniquement par chevilles

Chevilles	Diamètre de la rosace (mm)	≥ 60		
	Raideur de la rosace (kN/mm)	$\geq 0,3$		
Produit isolant	Type	Panneaux PSE		
	Résistance à la traction perpendiculaire aux faces (kPa)	≥ 120		
	Épaisseur (mm)	≥ 60	≥ 80	≥ 100
Force maximale (essai de déboutonnage)	Chevilles placées en plein : R_{plein} (N)	Minimale : 506	Minimale : 649	Minimale : 658
		Moyenne : 512	Moyenne : 657	Moyenne : 688
	Chevilles placées en joint : R_{joint} (N)	Minimale : 429	Minimale : 554	Minimale : 611
		Moyenne : 455	Moyenne : 570	Moyenne : 616

Chevilles	Diamètre de la rosace (mm)	≥ 60		
	Raideur de la rosace (kN/mm)	$\geq 0,6$		
Isolant	Type	Panneaux PSE		
	Résistance à la traction perpendiculaire aux faces (kPa)	≥ 120		
	Épaisseur (mm)	≥ 60	≥ 80	≥ 100
Force maximale (essai de déboutonnage)	Chevilles placées en plein : R_{plein} (N)	Minimale : 509	Minimale : 707	Minimale : 949
		Moyenne : 520	Moyenne : 720	Moyenne : 968
	Chevilles placées en joint : R_{joint} (N)	Minimale : 433	Minimale : 610	Minimale : 806
		Moyenne : 464	Moyenne : 617	Moyenne : 821

En cas d'utilisation de chevilles montées « à cœur », les valeurs ci-dessus s'appliquent pour une épaisseur d'isolant supérieure ou égale à 80 mm et un diamètre de rosace égal à 60 mm.

Les chevilles pouvant être utilisées sont décrites dans l'Annexe 2 de cette ÉTE.

Cheville	Dénomination commerciale	termoz SV II ecotwist
	Dimensions de l'hélice (mm)	Diamètre : 66 Hauteur : 27
Produit isolant	Type	Panneaux PSE
	Résistance à la traction perpendiculaire aux faces (kPa)	≥ 120
	Épaisseur (mm)	≥ 100
Force maximale (essai de déboutonnage)	Cheilles placées en plein : R_{plein} (N)	Minimale : 570
		Moyenne : 590
	Cheilles placées en joint : R_{joint} (N)	Minimale : 350
		Moyenne : 440

La cheville termoz SV II ecotwist peut uniquement être montée « à cœur ».

La résistance de calcul au vent de l'ETICS est déterminée comme suit :

$$R_d = \frac{R_{\text{plein}} \cdot n_{\text{plein}} + R_{\text{joint}} \cdot n_{\text{joint}}}{\gamma}$$

n_{plein} nombre de chevilles placées en plein, par m²

n_{joint} nombre de chevilles placées en joint, par m²

γ coefficient national de sécurité

3.4.4 Largeur de fissure – Render Strip Tensile Test

Performance non déterminée pour cet ETICS.

3.5 Protection contre le bruit (EFAO 5)

Performance non déterminée pour cet ETICS.

3.6 Économie d'énergie et isolation thermique (EFAO 6)

La résistance thermique et le coefficient de transmission thermique sont définis au paragraphe 5.1.6 de l'ETAG 004.

3.7 Utilisation durable des ressources naturelles (EFAO 7)

Performance non déterminée pour cet ETICS.

3.8 Aspects relatifs à la durabilité et à l'aptitude à l'usage

Adhérence après vieillissement :

Système d'enduit : Couche de base armée + revêtement de finition indiqué ci-dessous	Adhérence (MPa)
Avec ou sans PARA-THERM RÉGUL : - PARA-THERM CF TALOCHÉ M ⁽¹⁾ - PARA-THERM CF RIBBÉ M ⁽¹⁾ - PARA-THERM CF TALOCHÉ G ⁽¹⁾ - PARA-THERM CF RIBBÉ G ⁽¹⁾	≥ 0,08
Avec ou sans PARA-THERM RÉGUL : PARA-THERM CF SILOXANE TALOCHÉ ⁽¹⁾	
Avec SILIPRIMER : SILISSETTEF OT FIN	
Avec ou sans PARA-THERM RÉGUL : RIV-O-LAND	
PARA-THERM GT TRADI avec SILIPRIMER + SILISSETTEF L	

⁽¹⁾ Avec ou sans Accélérateur de séchage Cromology Services.

4. Système d'évaluation et de vérification de la constance des performances (désignées ci-après par EVCP) appliqué, avec références à sa base juridique

Conformément à la Décision 97/556/EC (Décision de la Commission du 14 juillet 1997, L 229 du 20.8.1997, p. 15) modifiée par la Décision 2001/596/EC (Décision de la Commission du 8 janvier 2001, L 209 du 2.8.2001, p. 33)², les systèmes d'EVCP donnés dans le tableau suivant s'appliquent :

Produit	Usage prévu	Niveaux ou classes (Réaction au feu)	Système
Système d'isolation thermique extérieure par enduit sur isolant (ETICS)	dans des murs extérieurs soumis aux réglementations en matière d'incendie	A1 ⁽¹⁾ , A2 ⁽¹⁾ , B ⁽¹⁾ ou C ⁽¹⁾	1
		- A1 ⁽²⁾ , A2 ⁽²⁾ , B ⁽²⁾ , C ⁽²⁾ - D, E, F - (A1 à E) ⁽³⁾	2+
	dans des murs extérieurs non soumis aux réglementations en matière d'incendie	indifférent	2+

⁽¹⁾ Produits/matériaux pour lesquels une étape clairement identifiable du processus de production entraîne une amélioration du classement de réaction au feu (par exemple un ajout de produits ignifuges ou une limitation des matériaux organiques).

⁽²⁾ Produits/matériaux non couverts par la note 1.

⁽³⁾ Produits/matériaux dont la réaction au feu ne requiert pas d'essai (par exemple produits/matériaux des classes A1 conformément à la Décision 96/603/CE de la Commission).

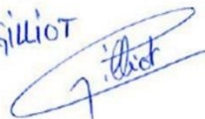
Les systèmes d'EVCP sont décrits dans l'Annexe V du Règlement (UE) n° 305/2011, modifié par le Règlement Délégué (UE) n° 568/2014.

5. Détails techniques nécessaires à la mise en œuvre du système d'EVCP, tels que prévus dans le DÉE applicable

Les détails techniques nécessaires à la mise en œuvre du système d'EVCP sont précisés dans le plan de contrôle déposé au CSTB.

Le plan de contrôle est donné en Annexe 4. Le plan de contrôle contenant des informations confidentielles, l'Annexe 4 n'est pas incluse dans les parties publiées de cette ÉTE.

Délivrée à Marne-la-Vallée le 09/07/2020 par Christine GILLIOT
Directrice de la Direction Sols et Revêtements

C. Gilliot


² Les Décisions sont publiées au *Journal Officiel de l'Union Européenne (JOUE)* ; voir www.new.eu-lex.europa.eu/oj/direct-access.html.

Panneaux fabriqués en usine, non revêtus, en polystyrène expansé (PSE) conformes à la norme EN 13163 et dont les caractéristiques sont définies dans le tableau suivant. La surface des panneaux est homogène et sans "peau". La masse surfacique (kg/m²) dépend à la fois de l'épaisseur du panneau et de la densité du PSE.

Réaction au feu / EN 13501-1		Classe E
Résistance thermique / EN 13163		Défini dans le marquage CE
Tolérances dimensionnelles	Épaisseur / EN 823	± 1,0 mm [T2]
	Longueur / EN 822	± 2,0 mm [L2]
	Largeur / EN 822	± 2,0 mm [W2]
	Équerrage / EN 824	± 2 % [S2]
	Planéité / EN 825	≤ 5 mm [P5]
Stabilité dimensionnelle	À température et humidité spécifiées / EN 1604 : 48 h à 70°C	≤ 1 % [DS (70,-)1]
	À température et humidité spécifiées / EN 1604 : 48 h à 70°C et 90 % HR	≤ 1 % [DS(70,90)1]
	En conditions de laboratoire / EN 1603	± 0,2 % [DS(N)2]
Absorption d'eau (immersion partielle) / EN 1609 – méthode A		< 1 kg/m ²
Facteur de résistance à la diffusion de vapeur d'eau (μ) / EN 12086		20 à 60
Résistance à la traction perpendiculaire aux faces à l'état sec / EN 1607		≥ 100 kPa
Résistance au cisaillement / EN 12090		≥ 0,02 N/mm ²
Module de cisaillement / EN 12090		≥ 1,0 N/mm ²
Raideur dynamique / EN 29052-1		Performance non déterminée
Résistance au flux d'air / EN 29053		Sans objet

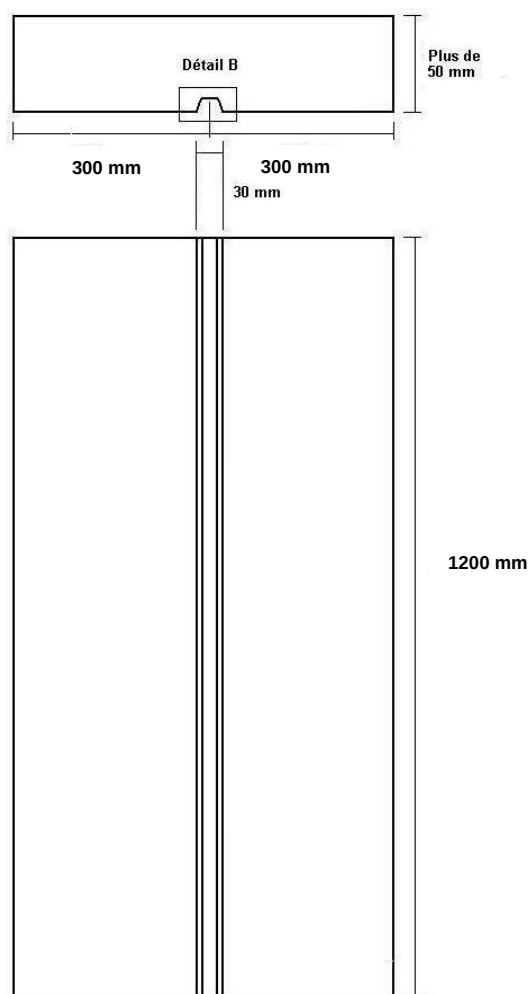
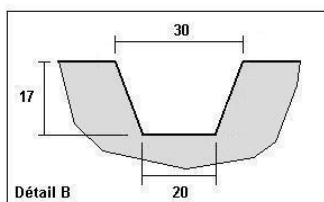
ETICS PARA-THERM 2C-E PSE

Produit isolant pour ETICS collé ou fixé mécaniquement par chevilles

ANNEXE 1 (1/4)
de l'ETA-20/0216-version 1

Dimensions en millimètres

Type 30/20/17
Type I



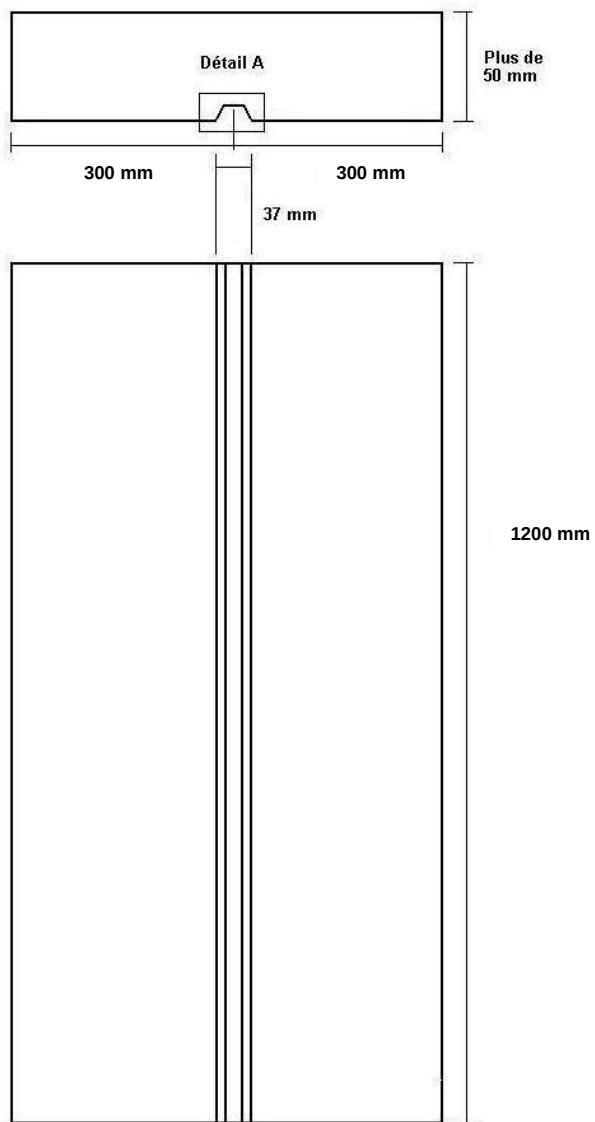
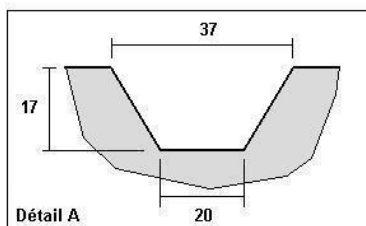
ETICS PARA-THERM 2C-E PSE

**ETICS collés et ETICS fixés mécaniquement par chevilles
Description des panneaux PSE « Spéciaux » Type I**

ANNEXE 1 (2/4)
de l'ETA-20/0216-version 1

Dimensions en millimètres

Type 37/20/17
Type II



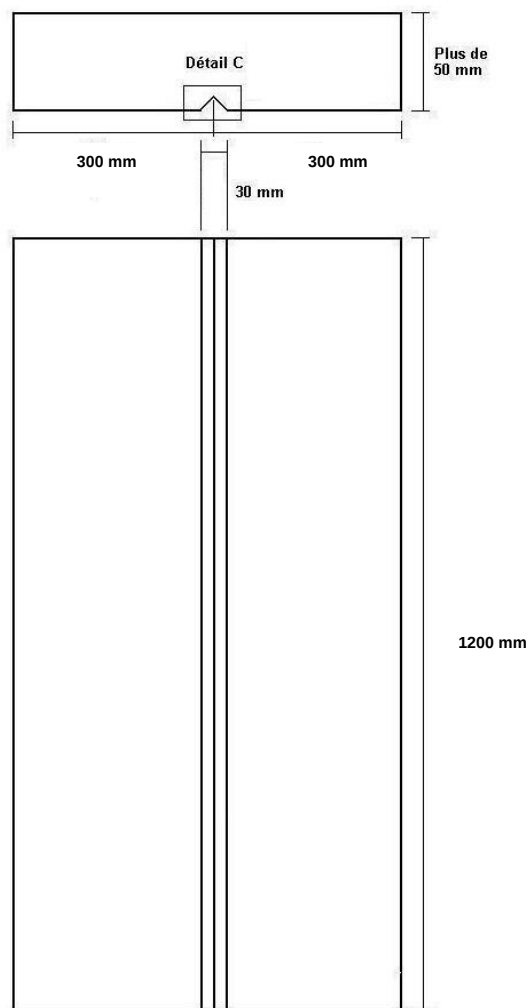
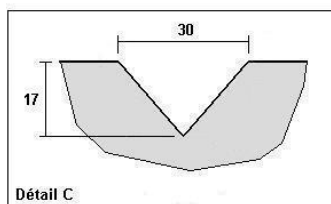
ETICS PARA-THERM 2C-E PSE

**ETICS collés et ETICS fixés mécaniquement par chevilles
Description des panneaux PSE « Spéciaux » Type II**

ANNEXE 1 (3/4)
de l'ETA-20/0216-version 1

Dimensions en millimètres

Type 30/0/17
Type III



ETICS PARA-THERM 2C-E PSE

**ETICS collés et ETICS fixés mécaniquement par chevilles
Description des panneaux PSE « Spéciaux » Type III**

ANNEXE 1 (4/4)
de l'ETA-20/0216-version 1

Chevilles ou clou avec ÉTE conformes au Guide d'Agrément Technique Européen n° 014 (désigné ci-après par ETAG 014) ou au Document d'Évaluation Européenne (EAD) 330196-ED-0604 (désigné ci-après EAD « chevilles ») ou à l'EAD 330965-ED-0601 (pour le clou). Les chevilles sont composées d'un corps en plastique avec rosace de diamètre 60 mm et d'un clou ou d'une vis en plastique ou en métal. Les clous sont composés d'un corps en plastique avec rosace de diamètre 60 mm et d'un clou en métal. Les catégories d'utilisation et les résistances caractéristiques dans le support sont données dans l'ÉTE de chaque cheville. La validité de l'ÉTE de la cheville doit être vérifiée avant son utilisation.

Dénomination commerciale	Référence de l'ÉTE	Montage ⁽¹⁾	Raideur de la rosace (kN/mm)
Fischer TERMOZ CN 8	ETA-09/0394	a	≥ 0,3
Fischer TERMOZ PN 8	ETA-09/0171	a	
Hilti XI-FV (clou)	ETA-17/0304	a	
Koelner KI-10, KI-10M, KI-10PA	ETA-07/0291	a	
Koelner KI-10 N, KI-10 NS	ETA-07/0221	a	
Ejot SDF-S plus 8 UB + Plate element TE	ETA-04/0064	a	≥ 0,6
Ejot H1 eco	ETA-11/0192	a	
Ejot H3	ETA-14/0130	a	
Ejotherm STR U, STR U 2G	ETA-04/0023	a, b	
Koelner TFIX-8M	ETA-07/0336	a	
Koelner TFIX-8S	ETA-11/0144	a	
Koelner TFIX-8ST	ETA-11/0144	b	
Spit ISO N	ETA-13/0994	a	
Spit ISO S	ETA-13/0560	a, b	
termoz SV II ecotwist	ETA-12/0208	b	—

⁽¹⁾ a : montage "à fleur" ; b : montage "à cœur".

De plus, toutes les chevilles avec une ÉTE conforme à l'ETAG 014 ou à l'EAD « chevilles » et présentant les caractéristiques ci-dessous peuvent être utilisées :

- diamètre de la rosace ≥ 60 mm ;
- raideur de la rosace ≥ 0,3 kN/mm conformément à l'EOTA Technical Report n° 026 ;
- résistance de la rosace ≥ 1,0 kN conformément à l'EOTA Technical Report n° 026.

Ces caractéristiques, ainsi que les catégories d'utilisation et les résistances caractéristiques dans le support, doivent être données dans l'ÉTE de la cheville.

ETICS PARA-THERM 2C-E PSE	ANNEXE 2 de l'ETA-20/0216-version 1
Chevilles pour isolant	

Treillis en fibres de verre :

- armature normale : avec taille de maille entre 3 et 6 mm ;
- armature renforcée : mise en œuvre en complément de l'armature normale pour améliorer la résistance aux chocs.

Dénomination commerciale	Masse surfacique (g/m ²)	Résistance résiduelle après vieillissement (N/mm)		Résistance résiduelle relative après vieillissement (%) ⁽¹⁾	
		Chaîne	Trame	Chaîne	Trame
Armatures normales					
SSA-1363 F+	167	≥ 20	≥ 20	≥ 50	≥ 50
R 131 A 101 C+	167	≥ 20	≥ 20	≥ 50	≥ 50
R 131 A 102 C+	161	≥ 20	≥ 20	≥ 50	≥ 50
03-1C+	160	≥ 20	≥ 20	≥ 50	≥ 50
Armature renforcée					
R 585 A 101	700	≥ 20	≥ 20	≥ 40	≥ 40

⁽¹⁾ Pourcentage de la résistance à l'état initial.

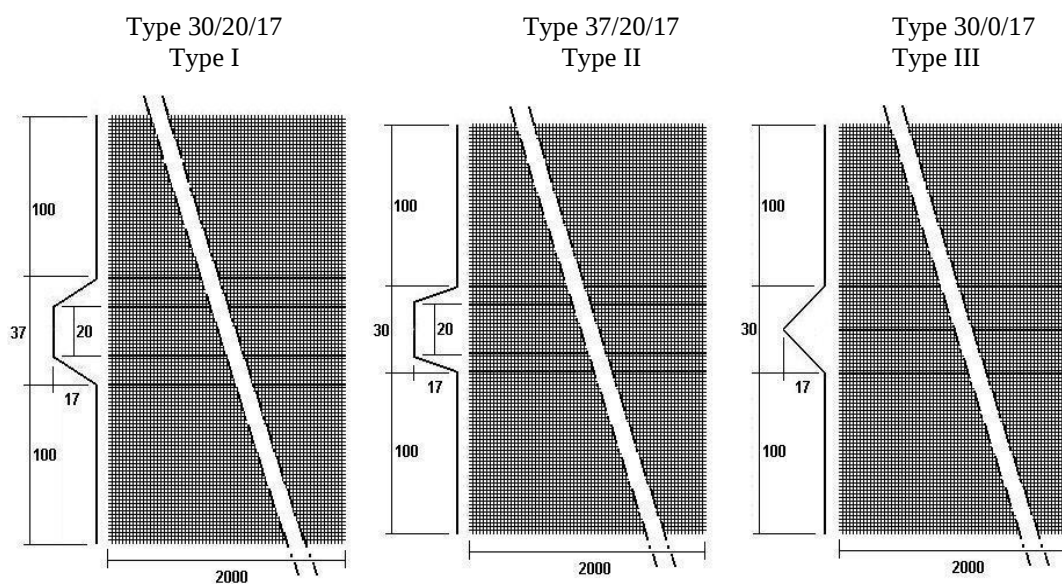
ETICS PARA-THERM 2C-E PSE

Treillis en fibres de verre

ANNEXE 3 (1/2)
de l'ETA-20/0216-version 1

Armature spéciale « treillis à bossage » : treillis en fibres de verre préformé, découpé dans le produit Glasgitter 50430 / 41241 (2,0 m de long). Les bandes obtenues sont placées dans la rainure des panneaux « spéciaux » en polystyrène expansé (PSE) : « Panneaux à bossage ».

Dimensions en millimètres



ETICS PARA-THERM 2C-E PSE

**Description du treillis spécial :
"treillis à bossage"**

ANNEXE 3 (2/2)
de l'ETA-20/0216-version 1